



Commune de Rouvroy

Consultation habitants/CLDR du 7 novembre 2022 - Compte-rendu

FRW/2022-11-18/GR-Ale

Présences

Habitants Harnoncourt :	14 présents et 1 excusé (voir liste en fin de document)
CLDR :	8 présents et 2 excusés (voir liste en fin de document)
Extérieurs :	Marie Monville (bibliothèque), Jean-Philippe Van Eysden (architecte)
FRW :	Gervaise Ropars, Alisée Lequeux, agents de développement

Ordre du jour :

- Présentation de l'esquisse d'avant-projet de l'aménagement de la maison de village de Harnoncourt et de ses abords
- Consultation
- Suites

1. Aménagement de la maison de village de Harnoncourt et de ses abords

A. Présentation du contexte du projet par la FRW

Contexte général

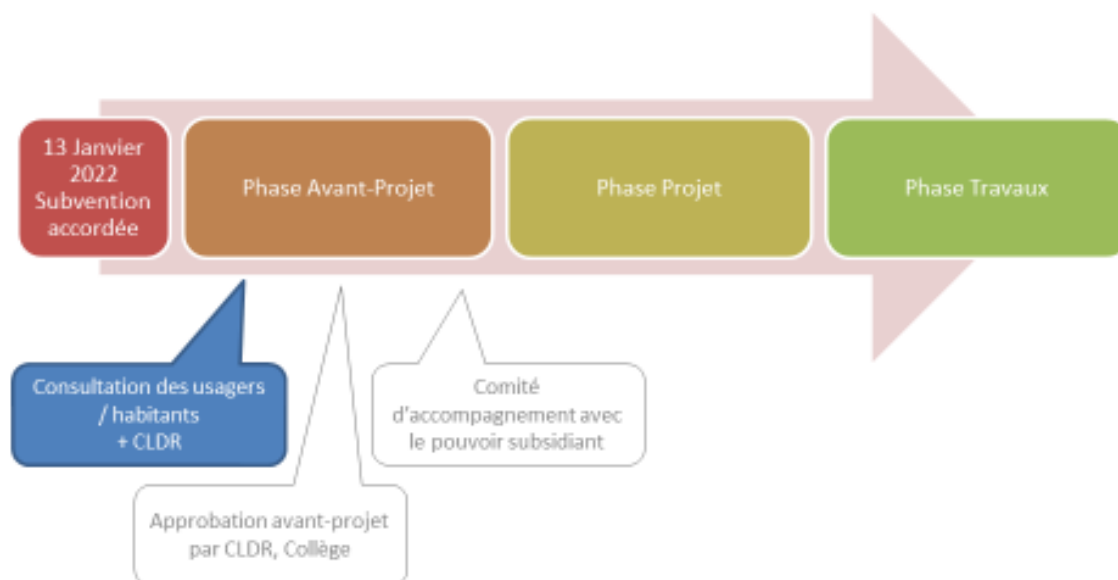
Le projet de la maison de village de Harnoncourt et de ses abords est inscrit au Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Commune de Rouvroy. Ce document stratégique reprend des objectifs, des projets et une priorisation de ces projets.

Ce programme communal de développement rural est mené par différents acteurs :

1. La Commune de Rouvroy ;
2. Une commission citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui est une commission consultative composée de $\frac{3}{4}$ de citoyens et d' $\frac{1}{4}$ d'élus communaux qui ont participé à l'élaboration du PCDR. Désormais, la CLDR accompagne la Commune dans la mise en œuvre des projets inscrits dans le PCDR.
3. La Fondation rurale de Wallonie : organisme accompagnateur pour le PCDR de Rouvroy.

Les projets inscrits dans le PCDR ont l'opportunité d'être subsidiés en développement rural et d'obtenir une aide financière pour certains projets matériels (dans le cas de MV de Harnoncourt : jusqu'à 80% de subsides avec un plafond à 850.000€ ; le taux de subvention varie selon le montant et le type de projet).

Le PCDR de Rouvroy a été approuvé en mai 2019. À partir de cette date, les projets sont à réaliser sur une période de 10 ans.



- Le projet est ressorti sur base des réunions d’information-consultation du printemps 2016.
- Il avait été envisagé de le mettre en œuvre dans quelques années mais la Commune a eu l’opportunité de devenir propriétaire par un bail emphytéotique (99 ans).
- La Commune a donc lancé la demande de subsides en juin 2021.
- La subvention a été accordée en janvier 2022 : à partir de cette date, le projet doit être élaboré dans les 24 mois.
- Ce qui a été réalisé jusqu’à maintenant : la désignation d’un auteur, M. Jean-Philippe Van Eysden.

B. Présentation de l’esquisse d’avant-projet par l’architecte Jean-Philippe Van Eysden

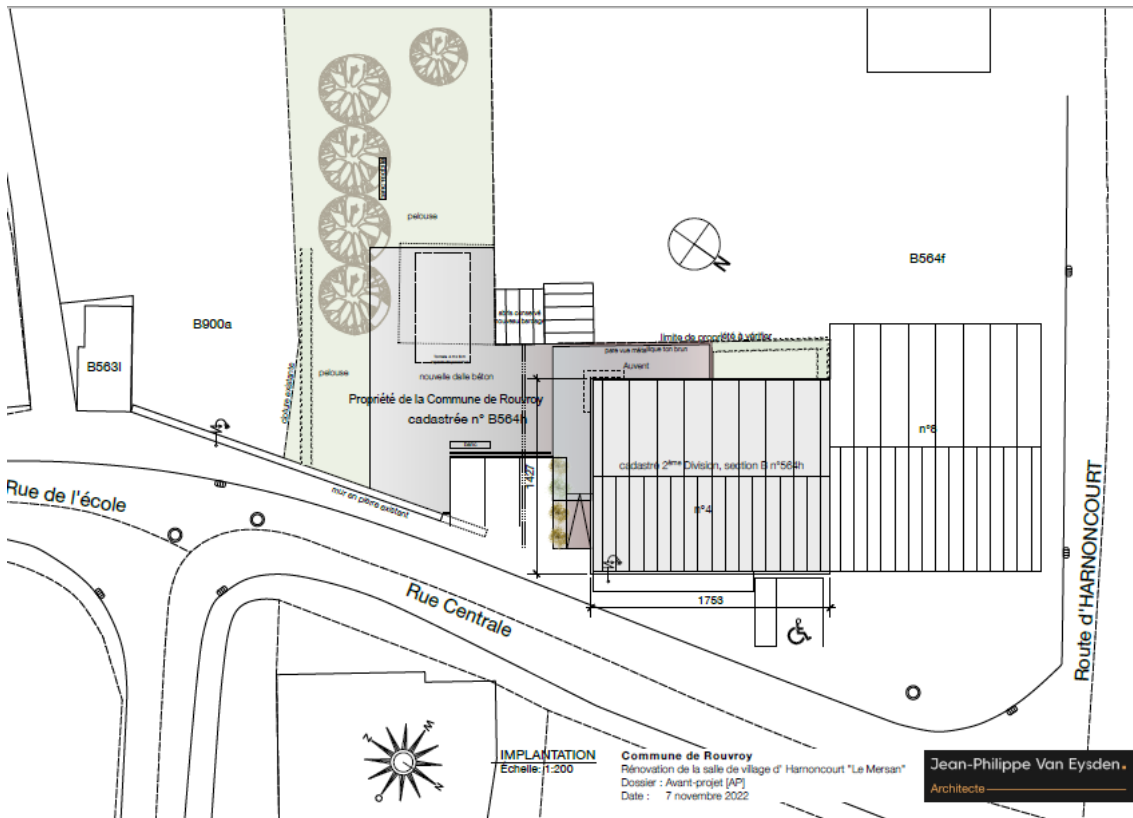
Le projet s’inscrit dans le volume principal. L’annexe sur l’arrière est supprimée. L’entrée se fera par le pignon avec un **auvent** en acier noir (cf. plans ci-dessous).

Aménagement extérieur

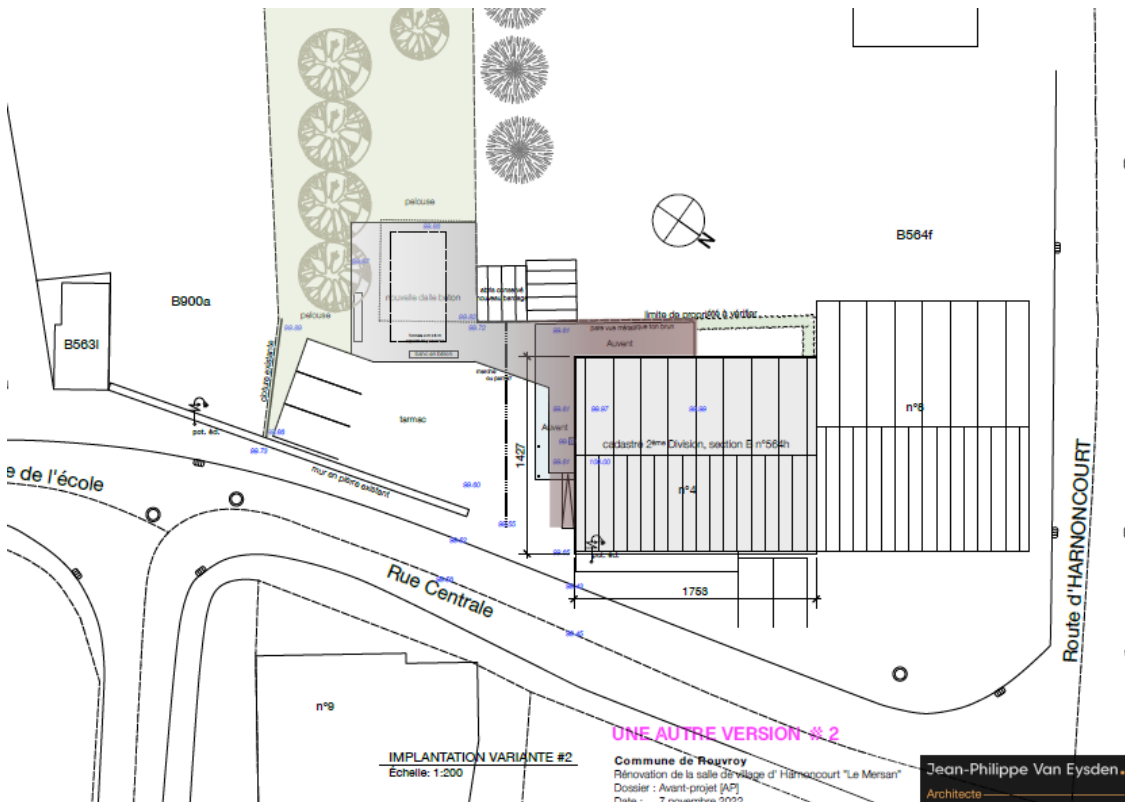
Les arbres seraient conservés avec un espace pelouse. Une zone en dur est également prévue pour pouvoir y placer des tonnelles, etc. L’architecte ne propose pas de placer quelques jeux/agrès pour enfants, car il y en a déjà près de l’école.

Il est prévu 3 places de parking et une place PMR. Il existe des zones de parking à proximité (près de l’école et celle du Rox). L’architecte souligne qu’il s’agit d’une maison de village, et donc que les utilisateurs sont majoritairement des villageois qui peuvent venir à pied. A son sens, il n’y a donc pas besoin de créer beaucoup de parking. Deux options sont possibles pour placer les emplacements de parking :

1. **Option 1** : 3 places de parking situées le long de la voirie, près de l’entrée de la salle, laissant de la place pour une zone polyvalente. Un accès ponctuel est possible pour les livraisons et dépôts de matériels. Une place PMR est prévue devant l’ancienne école.



2. **Option 2** : 3 places de parking situées à l'intérieur de la cour. Une place PMR est prévue devant l'ancienne école.

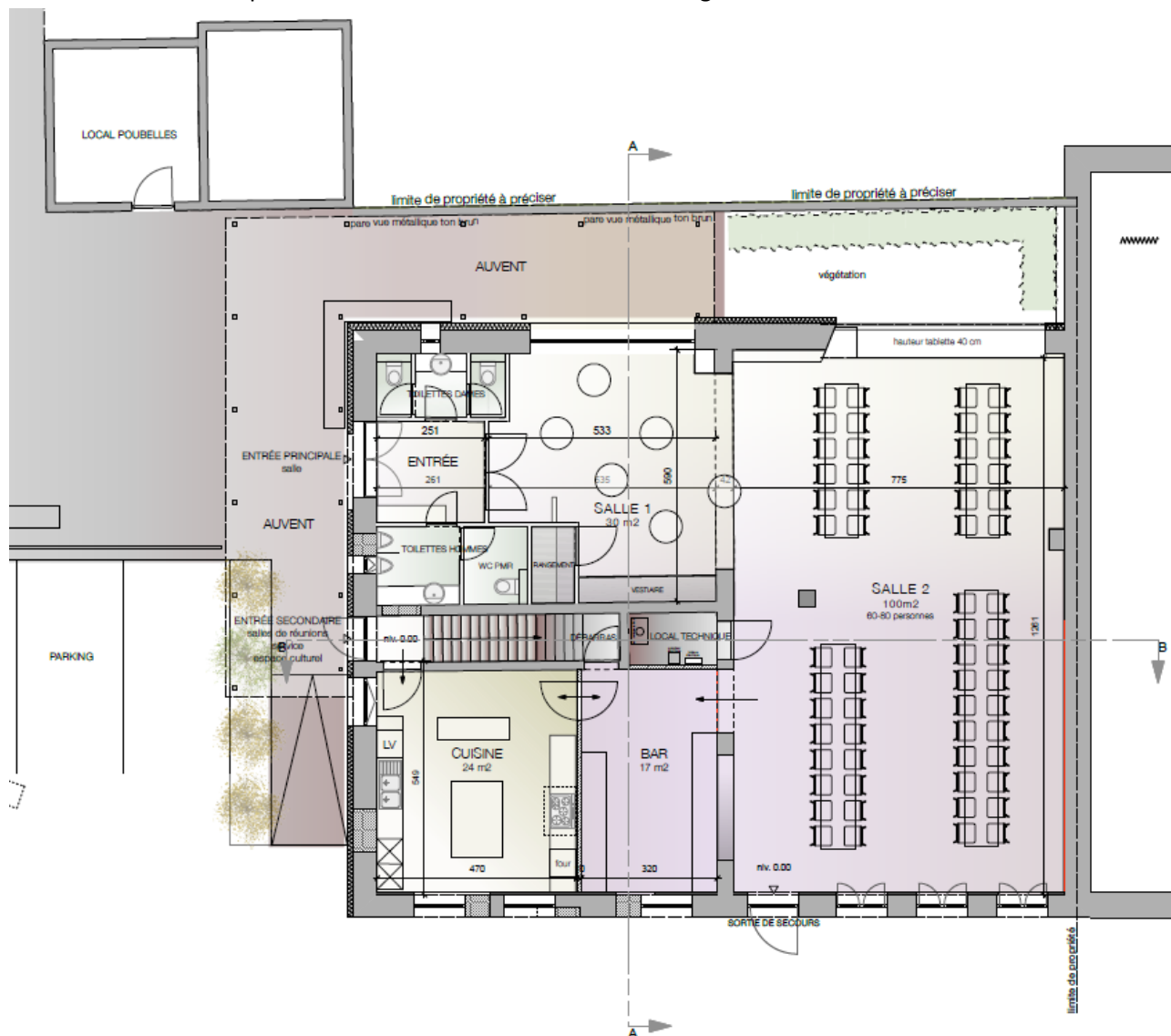


=>Par rapport à ces deux options, M. Van Eysden indique que la première est plus sûre pour les usagers du lieu : moins de manœuvres à effectuer sur une zone « abords » où par exemple des enfants sont susceptibles de passer.

Aménagement intérieur

Au rez-de-chaussée :

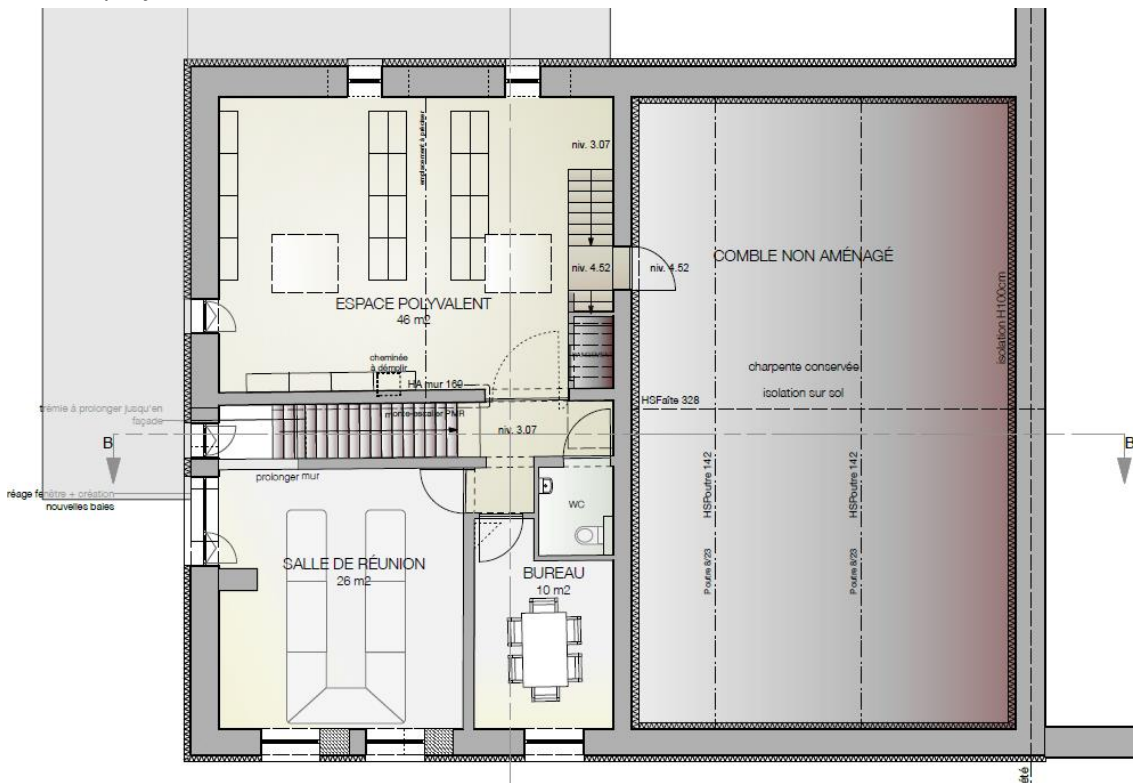
- Une entrée accédant aux sanitaires et à une zone conçue comme une pré-salle (par exemple pour les apéritifs, disc-jockey ...) A noter qu'un accès vers les abords est envisagé depuis cette petite salle via une porte vitrée.
- Une grande salle : de taille plus conséquente (100m²) pour des réceptions allant de 60 à 80 personnes assises. Cette salle bénéficie d'une lumière importante grâce à des fenêtres de part et d'autre.
- Un bar et une cuisine (professionnelle ou non en fonction des besoins)
- Un local technique
- Une entrée séparée avec un escalier en béton vers l'étage



1er étage : la démolition du plancher permettra une remise à niveau

- Un espace polyvalent de 45m²
- Une salle de réunion
- Un bureau
- Des toilettes

- Un comble non aménagé : il est prévu de l'isoler mais pas de l'aménager. A priori, il n'y a pas de besoins spécifiques et l'aménagement de cette partie augmenterait considérablement le budget du projet.



2e étage

- Une mezzanine accessible par l'espace polyvalent : 4 fenêtres de toit et une en façade y serait placées pour apporter de la lumière.

A noter qu'une réflexion a été réalisée sur la luminosité de chaque pièce du bâtiment (et des fenêtres envisagées en fonction).



M. Van Eysden demande l'avis de la part de la population et de la CLDR sur 4 points :

1. Abords et parking : quelle option ?
2. Toilettes RDC : peut-on les envisager mixtes ?
3. Toilettes +1 : faut-il un accès PMR ?
4. Porte de secours (porte vitrée près du bar) : transparente, translucide ?

C. Questions d'éclaircissement

- Est-ce que le 1^{er} étage sera accessible pour les PMRs ? Il sera accessible avec un monte-escalier (type Stannah). Cependant pour quelqu'un en chaise (dont la rotation représente 1m40), l'accès sera plus compliqué dans les deux petites salles de réunion et les toilettes. Il faudra l'aider.
- Quels sont les matériaux envisagés pour le projet ?
 - Façade isolante crépie, ton brun foncé (nuancier de Lorraine belge)
 - Châssis de fenêtres en aluminium ton brun
 - Portes en aluminium ton brun
 - Toiture à refaire : en tuiles, ton brun-rouge
 - Auvent à structure métallique noire
 - Parking : pavé béton ou dalle de béton lissé (pour être polyvalent et modulable)
 - Jardin : pelouse
- Qu'est-il prévu au niveau du chauffage ? Dans tous les cas, il est prévu de bien isoler et de bien ventiler le bâtiment. Deux options à investiguer : soit un système de chauffage au sol via géothermie (des autorisations sont nécessaires), soit se relier au système du chauffage du Rox.
- Quid de la porte dans la grande salle qui donne sur la rue ? Il s'agit de la sortie de secours.
- Est-il possible de supprimer le poteau dans la grande salle ? C'est techniquement possible mais cela aurait des impacts trop grands sur la stabilité et le budget. Pour respecter les contraintes financières, il a été choisi de le conserver. Il y a tout de même de l'espace pour circuler autour.
- Où se trouve la limite de terrain ? Celle-ci doit être vérifiée. Un voisin indique qu'elle va jusqu'aux sapins (et donc un peu décalée vers la droite).
- Il est important que cette salle ait des espaces pour le culte : avoir un endroit pour organiser les activités de la paroisse (répétitions de la chorale, des messes, activités laïques/religieuses, ...)
- Un membre de CLDR souligne qu'il est important de différencier les activités permanentes et ponctuelles de la salle de village.

2. Consultation



Travail en sous-groupe

Méthode : répartition en en sous-groupes de +- 4 personnes pendant 20 minutes en se basant sur 4 axes de questionnement inspirés du développement durable (cf. illustration ci-dessous).

Questionnaire

Environnement	Social	Economie	Gouvernance
Le projet préserve-t-il les ressources naturelles ?	Le projet développe-t-il le bien être ?	Le projet améliore-t-il les échanges de biens et de services ?	Le projet permet-il une bonne gouvernance ?
Consommation durable en eau, énergie, fournitures Gestion des déchets, de la mobilité Impact sur le paysage Préservation de la biodiversité Prise en compte des événements extrêmes (inondations, canicules)	<u>Prise en compte de la diversité et des besoins des usagers:</u> séniors, personnes à mobilité réduite, familles avec enfants, jeunes, associations ... Limitation des nuisances (bruits, lumière ...) Prise en compte de l'histoire et du patrimoine local	Fonctionnalités des espaces (rangements, circulations ...) Accès et utilisation par différents prestataires, PME, professionnels	Modalités de gestion de la salle Participation, information, communication

Résultats des sous-groupes : de manière globale, les groupes considèrent que le projet développera le bien-être et qu'il valorise positivement le patrimoine local.

Environnement

- Conserver le local extérieur pour les poubelles (plus esthétique, pour permettre un tri facile des déchets) ; prévoir un bac à compost.
- Prévoir une isolation phonique (voisinage à côté) et une bonne acoustique =>JPVE : on peut aussi placer un outil pour couper la musique si on dépasse un certain seuil de décibels.
- Une bonne isolation thermique pour réduire les consommations d'énergie.
- Production d'eau chaude : prévoir des panneaux thermiques ; production d'électricité : prévoir des panneaux photovoltaïques =>JPVE : la toiture est très bien orientée. La question à se poser est l'adéquation entre la production et la consommation (une salle de village : utilisation plutôt en soirée).
- Chauffage : se relier au réseau d'eau chaude du ROx permettrait de belles économies.
- Il faut garder le muret qui longe la voirie pour sécuriser les usagers (enfants, ...)
- Baie vitrée au sud : prévoir un store extérieur pour éviter la surchauffe. Il faut pouvoir contrôler (store ? ventilation ? climatisation ?)
- Vélux et volets extérieurs électriques.
- Préserver les arbres actuels et en planter pour l'ombre et des fleurs.
- Installer des bancs et des tables permanents (pourquoi pas des bancs autour des arbres ?)
- Un jardin partagé pourrait être proposé ?

Social

- La préservation de l'ancienne école est une très bonne idée au niveau patrimoine.
- Il est important d'utiliser des beaux matériaux (ex : porte de secours ...)
- Prévoir l'éclairage en fonction des activités. Des minuteries à installer sur les lieux de passage (couloirs...)

- Les sanitaires doivent prévoir une table à langer.
- Sur la mezzanine, les barreaux de la rambarde ne doivent pas être trop écartés et à la bonne hauteur pour sécuriser les enfants.
- Prévoir une cloison mobile entre la pré-salle et la grande salle pour permettre des petites activités.
- Les prix d'accès devront rester abordables.
- Actuellement, de nombreux clubs et associations de Harnoncourt sont au Rox mais viendront utiliser cet espace car sur la commune il existe peu de salle de festivités. La paroisse, l'école de musique (pour des cours) et la bibliothèque pourront utiliser le lieu.
- Il faut prévoir des armoires fermant à clefs pour la bibliothèque.
- Pour une bonne prise en compte des besoins des personnes PMR, il faut installer une toilette adaptée et malheureusement supprimer le tout petit bureau. La pièce à côté n'est pas si grande. La musique est intéressée par de petits espaces.
- Conserver la piste de jeu de quilles extérieure (à l'arrière).
- Prévoir des stores aux toilettes R+1.
- Au R+1 faire communiquer les deux salles (au niveau de la montée d'escalier) pour permettre une circulation (expo, ...)

Économie

- Prévoir un local pour accueillir la bibliothèque.
- Prévoir des espaces de rangement du matériel et du mobilier.
- Prévoir le WIFI, des tableaux blancs, un vidéoprojecteur ?
- Prévoir des éviers dans les salles (mezzanine, où cela se justifie)
- La circulation bar/pré-salle (apéro) n'est pas la plus rapide (on passe par la grande salle).
- Bar : prévoir de la place pour les fûts et les casiers.
- Le parking des usagers qui ont fréquenté la salle a été un problème pour les voisins (blocage de leur garage). Rares sont ceux qui iront se garer au parking de l'école tout proche ...

Autres

- Il n'y a plus de comité de la salle actuellement. Il faut un comité de gestion. Cela nécessitera un gros boulot (gestion des clefs, état des lieux, gestion du matériel à disposition (vaisselle), gestion de l'agenda – activités fixes/variables). Dans l'idéal 2 à 4 personnes : des jeunes, avec la paroisse.
- Privilégier les citoyens de Rouvrois dans les locations. Un prix forfaitaire été/hiver ? Prévoir la vaisselle dans le prix forfaitaire.
- Il existe une convention entre la Commune et l'absl décanale. Il faut repartir de ce document.

Réponses aux questions de l'architecte

- Abords et parking : l'option du parking à front de voirie est préférée (cela obligera les gens à ralentir). Il faut signaler clairement le parking de l'école comme étant aussi le parking de la salle de village.
- Toilettes RDC : OK pour des toilettes mixtes (+ table à langer)
- Toilettes +1 : il faut un accès PMR, des toilettes PMR et une table à langer
- Porte de secours (porte vitrée près du bar) : en tous cas non transparente (pleine, film microperforé, sablée, translucide... et belle).

3. Suites

1^{er} trimestre 2023 : présentation de l'avant-projet à la CLDR et à l'Administration du Développement Rural

*Gervaise Ropars et Alisée Lequeux
Agents de développement*

ROUVROY – RÉUNION DE CLDR – 7 NOVEMBRE 2022 - LISTE DE PRÉSENCES

MEMBRES DE LA CLDR PRÉSENTS (8)

Prénom	NOM
Marie-Laure	ADAM
Laurence	DOUTRELEPONT
Jeannine	DUMONT
Daniel	EISCHORN
Philippe	GUISSARD
Jérôme	PETIT
Guy	VERITER
Benoit	WAGNER

Ph.	MICHAUX
José	MONSHENGO TATI
Rolande	PONCIN
Marie-Cécile	SOSSON

EXCUSÉS (3)

Prénom	NOM
Willy	PRIGNON
Carmen	RAMLOT
Françoise	TOUSSAINT

HABITANTS HARNONCOURT (14)

Prénom	NOM
Cédric	ALLARD
Jacques	ANTOINE
Rose	ANTONIAZZI
Isabelle	DUPONT
Hubert	GERMAIN
Madame	GERMAIN
Myriam	HESBOIS
Antoine	HESBOIS
Corinne	HILLIGSMANN
Ventura	HITA CORTES